



**AVIS DE COMPÉTITION
Yolande-Barrette 2016**

**PRÉSENTÉ PAR
CPA Les Dorisseaux
RÉGION Capitale Nationale et Chaudière Appalaches**

DU : 29 janvier, 2016

AU : 31 janvier, 2016

SANCTION : IC-15-080

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de sanction – Compétition Inter Clubs

CPA Les Dorisseaux

ANNONCE LA TENUE DE Yolande-Barrette 2016

Dates : 29 janvier, 2016 au 31 janvier, 2016

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

Un patineur de catégorie, Senior, Junior et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

1. Capitale Nationale et Chaudière Appalaches

Président(e) comité organisateur : Isabelle Boucher

Téléphone : 418-401-08-48

Courriel : iboucherfds@hotmail.com

Président(e) de la compétition : Guylaine Bouchard

Téléphone : 418-831-5982

Courriel : competitions@acparqca.com

Représentant (e) technique : à venir

Spécialiste de données en chef : à venir

Spécialiste de données informatiques : à venir

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : IC-15-080

NOM DU CLUB HÔTE : CPA Les Dorisseaux

COURRIEL : jgbergeron@videotron.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

63, rue Paradis
Lévis (Qc) G6J 1G4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

45 \$ par événement de catégories Patinage Plus

60 \$ par événement de catégories STAR 1 à 3

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ACPARCNCNA et datés **au plus tard le 18 décembre, 2015.**

Aucun chèque postdaté après le 18 décembre, 2015 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

9.0 Calculs des résultats

- **CSS (STAR 1-3, PP, OS et Équipes)** Pour les catégories Patinage Plus, **STAR 1 à 3**, les résultats des patineurs sont calculés séparément, car les patineurs ne concourent pas les uns contre les autres pour un classement. Les récompenses sont décernées en fonction des normes de performances atteintes (Mérite, Bronze, Argent ou Or). Même système mais avec classement utilisé pour la catégorie **STAR 4, Olympiques Spéciaux et Équipes.**

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission

Les patineurs auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix – Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur ne recevra pas une médaille.

13.1 Prix – Volet Norme de Performance

Pour les patineurs des catégories Patinage Plus, STAR 1 à 3, **recevront un ruban et un certificat** selon la norme de performance atteinte.

Pour les patineurs de la catégorie STAR 4 **des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat** selon la norme de performance atteinte.

14.0 Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera après la date limite des inscriptions.

16.0 Formation des groupes

Pour les catégories de l'annexe – catégories de patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

17.0 Vidéo

Disponible sur place

18.0 Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- ❖ Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être inscrits aux « Championnats A ou B de Section » et/ou « Sous-Section » de l'année courante pour la même discipline.
- ❖ Les patineurs inscrits aux Championnats B de section ne peuvent pas participer à la Finale régionale de patinage STAR (catégories STAR) de la même discipline pour l'année courante.
 - **Année courante : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016**

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi le test Senior Bronze peut s'inscrire dans la catégorie Or)

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

•

STAR 1 À 5 PROJET PILOTE DE PATINAGE CANADA.

STAR 2 À 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

Critère d'admissibilité d'âge : Être âgé de moins de 18 ans au 1^{er} juillet de l'année courante

• **STAR 1**

Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze de style libre (l'événement s'adresse aux patineurs qui ne maîtrisent pas plus de trois sauts simples). Les éléments sont évalués selon des normes (Mérite, Bronze, Argent et Or).

ANNEXE – PATINAGE PLUS ÉTOILE

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs peuvent être inscrits Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada, mais aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre).

Les patineurs ont des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels entre le **1^{er} septembre et 31 mars de l'année courante.**

Le port du casque est obligatoire pour l'Étape 4.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étoile se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée

La **Trousse Technique de Patinage Plus** du Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES

✓ GARÇONS

- **ÉTOILE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.

Âge : Être âgé de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède l'événement

Circuit : Dames et Messieurs : 1 min. 30 sec.

- **ÉTOILE 4**

Étape : Ne pas avoir réussi plus que l'étape 4.

Âge : Être âgé de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède l'événement

Circuit : Dames et Messieurs : 1 min. 30 sec.

ANNEXE – PATINAGE PLUS

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas recevoir de cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels entre le **1^{er} septembre et 31 mars de l'année courante.**

Le port du casque est obligatoire pour l'Étape 4.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étape se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée

La **Trousse Technique de Patinage Plus** du Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES

✓ GARÇONS

- **ÉTAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Circuit : Dames et Messieurs : 1 min. 15 sec.

- **ÉTAPE 4**

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.

Âge : Aucune limite d'âge

Circuit : Dames et Messieurs : 1 min. 15 sec.